

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Annuelle du 24 novembre 2023

1. Honneur aux disparus
2. Contrôle du quorum. 176 membres soit 1/5ème = 35 personnes
3. Nomination des scrutateurs.
4. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022
5. Présentations, admissions, démissions, exclusions
6. Dossier Von Tobel
7. Correspondance
8. Rapports
 - Rapports du Président,
 - Rapport de la commission sortie
 - Rapport évènementiel
 - Rapport du trésorier
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
9. Discussion et décharge par l'Assemblée des rapports ci-dessus.
10. Election du Président du jour : Philippe Lamoureux
11. Election du

Président	Peter Bianchi
Vice-Président	Christophe Jacquemoud
Secrétaire	Sylvie Rotelli
Trésorier	Christian Rinolfi
Web Master	Anouchka Neuvecelle
Evènementiel	Christophe Amiot
Boutique	Georges Tombet
12. Election des vérificateurs des comptes Pascal Roudit (1) et (2) David Nieto
Suppléant : Ernest Fehr
13. Fixation du montant des cotisations annuelles, supplémentaires et de la finance d'admission.
14. Propositions individuelles, divers
15. Clôture de l'assemblée

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle : 24 novembre 2023

Début : 19h40

La parole au président : Peter montre l'ordre du jour à l'écran, le lit et précise qu'il faut signer la feuille de présence.

1. Honneur aux disparus

Gérard Zibung, dit Gégé

Membre depuis de nombreuses années, il organisait les sorties du mercredi avec les repas. C'était une personne attachante et appréciée. Nos pensées vont à Liliane et sa famille. Une minute de silence est observée.

2. Contrôle du quorum.

174 membres soit 1/5ème = 35 personnes - Le quorum est atteint.

3. Nomination des scrutateurs.

Gérald Hecken et Didier Goncérut

4. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2022

Le président demande si le le PV de l'AG de 2022 peut être approuvé sans lecture.

5. Présentations, admissions, démissions, exclusions

Démissions : 8

Amorim Neto Deolinda, Bertoli Enzo, Limat Valérie, Reymond Alain, Reymond Loïc, Spyridakis Gerassimos, Vanzo Maurice, Waelchli Gérard

Admissions : 4

Angel Diez, parrain Raphaël
Karim Henni, parrain Christophe
Fabien Lecoultre, roule en Honda, marraine Ester
Jean-Marc Reix, marraine Valérie Heckman

6. Dossier Von Tobel

Jugement de première instance en faveur du R. Von Tobel. Peter informe des éléments de la décision. La décision annule l'exclusion de RvT et condamne le club à verser 3'000.- + 1'000.- de frais direct. Après de longues discussions, le comité a décidé de recourir contre la décision. Me Beaumont a préparé le recours, les coûts sont d'environ 1'000.- Dans l'intervalle, RvT toujours exclu. Le comité espère une décision d'ici fin juin et tiendra les membres informés de la décision. Une provision a été constituée dans les comptes 2023 et le budget 2024.

Fonds de solidarité reste au club, hormis 500.- villas Yoyo.

Repas du comité sera à charge des membres du comité.

7. Correspondance

-



8. Rapports

Rapports du Président
Rapport de la commission sortie
Rapport évènementiel
Rapport du trésorier
Rapport des vérificateurs aux comptes

Tous les rapports sont en annexés.

9. Discussion et décharge par l'Assemblée des rapports ci-dessus.

S'agissant du cas RvT, il est précisé que le club n'ira pas plus loin que la procédure en cours.

Décharge est donnée à l'unanimité sauf 1 voix

10. Election du Président du jour : Philippe Lamoureux

11. Election du	Président	Peter Bianchi
	Secrétaire	Sylvie Rotelli
	Trésorier	Christian Rinolfi
	Web Master	Anouchka Neuvecelle
	Evènementiel	Christophe Amiot
	Boutique	Georges Tombet

Réélection du comité actuel dans son ensemble par les membres.

L'élection du nouveau vice-président est effectuée séparément.

Le vice-président Christophe Jacquemoud est élu (tous les membres sauf 4 refus et trois abstentions).
Remerciement et message du nouveau vice-président.

Le président annonce sa démission pour l'année prochaine et indique que le trésorier Christian Rinolfi démissionnera aussi l'année prochaine.

12. Election des vérificateurs des comptes Pascal Roduit (1) et (2) David Nieto
Suppléant : Ernest Fehr

13. Fixation du montant des cotisations annuelles, supplémentaires et de la finance d'admission.

Après 20 ans, proposition de passer à 90.- + 10.-, soit un total de 100.-, notamment pour provisionner pour les 25 ans du club. Accepté à la majorité.

Demi-cotisation pour les membres qui ont 20 ans de club. Proposition que Claude Dupertuis, ancien président, devienne membre d'honneur, accepté à l'unanimité

14. Propositions individuelles, divers

Fabrice souhaite remercier Anouchka pour son travail.

Claude Dupertuis remercie Patrick Troller pour son travail dans le club et propose qu'il soit nommé membre d'honneur.

Patrick Troller prend la parole, il souhaite continuer à payer sa cotisation.

Peter indique qu'une sortie enduro sera organisée à Malaga et demande si des membres sont intéressés.

15. Clôture de l'assemblée. Le président clos l'assemblée à 20h55

